

LA FUITE DES CERVEAUX EN ALGERIE : CHANGEMENT D'ATTITUDES ET PROSPECTIVES

Marisa FOIS*

La migration Nord-africaine vers l'Europe représente une constante des migrations dans la Méditerranée. Le flux sud-nord a vu des changements: du déplacement "des bras" et de la main d'œuvre, on est passé à la "fuite des cerveaux". En Algérie le gouvernement tente de trouver une solution à cette vague et de reconverter cette « perte » en « gain » pour le pays, avec la participation des jeunes formés à l'étranger.

PANORAMIQUE SUR LES MIGRATIONS

Le phénomène migratoire dans la Méditerranée, selon la trajectoire sud-nord, a été présente depuis toujours, vue la proximité entre les deux rives et les disparités de type économique.

En plus, les rapports instaurés pendant la période coloniale ont joué un rôle important: le couloir de circulations décalque celui hérité de la colonisation.

Le flux, en fait, suit la direction principale qui part de l'Algérie et de la Tunisie pour arriver à la France ou, encore, du Maroc vers la France et l'Espagne¹. Sans vouloir prendre en considération, dans cet article, la migration relative à la première moitié du XIX siècle, il faut quand même souligner la relevance des déplacements pendant les conflits mondiaux et la conséquente participation des Nord-

* Université de Cagliari - Italie

¹ Encore aujourd'hui, la France reste la principale destination pour les migrants du Maghreb.

Selon l'Institut National de Statistiques et Études économiques (National Institute for Statistics and Economic Studies- INSEE), en 2006 en France il y avait 3.5 millions d'étrangers résidants, dont 1.1 million provenaient du Maghreb - en particulier de l'Algérie et du Maroc. La migration algérienne, a partir du 1994, a dépassé les 620.000 présences. IOM, International Organization for Migration (2000), World Migration Report 2000, Geneva.

Africains à la guerre a côté des puissances coloniales² ainsi comme la suivante intensification, après la deuxième guerre mondiale, de la migration et de la demande de main d'œuvre de la part des pays des destinations; cette vague³ a été indispensable pour la reconstruction des économies occidentales. ENNAJI (2007). En Algérie, dès l'indépendance, les changements à l'égard du mouvement migratoire ont été nombreux, voire substantiels. Le gouvernement suit une double voie : si d'un côté promeut l'émigration, de l'autre cherche à résoudre la question des retours. Dans le premier versant, on garantit la liberté de circulation des personnes entre Algérie et France avec les Accords d'Evian (1962). Le 29 novembre 1962, avec le décret n. 62-99, il y a la création de l'Office National de la Main d'œuvre (ONAMO), chargé de l'organisation du flux de départ et du retour des travailleurs algériens et du placement de la main d'œuvre qualifiée à l'étranger⁴

L'émigration s'inscrit dans le cadre des accords entre le gouvernement algérien et les États européens. Cette solution est préférée aussi par les autres gouvernements Nord-Africains : le Maroc et la Tunisie, en particulier, encouragent le départ avec l'objectif d'aider l'économie interne, à travers la lutte au chômage et le recours aux remises.

² Pendant la Première Guerre Mondiale, plus de 35 000 marocains ont travaillé en France dans le secteur agricole et minier et environ 40 000 ont aidé l'armée française. FADLOULLAH A. et alii (2000), Facteurs d'Attraction et de Répulsion à l'Origine des Flux Migratoires Internationaux. Rapport National- Le Maroc, Eurostat

³ Les Nord- Africains, qui ont pris part en milliers à la Deuxième Guerre Mondiale, ont aussi participé à la reconstruction après la guerre. Après 1945, il y avait environ 250 000 émigrés en France: 220 000 Algériens, 20 000 Marocains et 5 000 Tunisiens. GUENNOUNI N. (2004), "Rapport Introductif: Migration et Droits dans les Pays du Maghreb", in Les Migrants et leurs Droits au Maghreb, Rabat, Edition la Croisée des Chemins.

⁴ L'Office National de la Main d'oeuvre avait l'objectif "d'organiser et de développer les mouvements et déplacements des travailleurs suivant les besoins tant à l'intérieur qu'à l'extérieur" et "d'étudier l'important problème de l'émigration des travailleurs à l'étranger et de rappeler, si besoin était, les cadres nécessaires à la bonne marche de l'activité économique nationale ", Art. 3 du Décret n. 62-99 du 29 novembre 1962 portant création de l'Office National de la Main d'oeuvre (ONAMO).

Ensuite, avec la Charte Nationale de 1975, le gouvernement pousse vers la soi-disant politique de réinsertion, consolidé par la création du Comité National de la Réinsertion des Émigrés algériens. Il s'agit d'un instrument qui a la fonction d'élaborer et proposer des plans pour le rétablissement en Algérie des nationaux résidants à l'étranger. Bien que le premier ministre soit directement engagé, ses résultats ont été limités et, pendant cette période, les retours ont cessé d'accroître et les départs n'ont pas cessé d'augmenter. Pendant les années 70, le pouvoir algérien a souvent dénoncé l'émigration comme une forme de dépendance postcoloniale - en outre, souvent, l'expatrié a été considéré comme un potentiel opposant politique, STORA (1992)- mais, au même temps, l'état a été incapable d'assurer le plein emploi ou d'organiser le retour de ses émigrés d'une manière capillaire, même si, dès 1974, une nouvelle tendance a commencé.

Dans une étude conduite au début des années 80, intitulé "Maghrébins en France: émigrés ou immigrés?", on affirme que: " Le retour est le fondement même du projet de départ. La logique de l'émigration de type économique implique le retour dans le pays d'origine", TALHA et al. (1983). Ce sont les années pendant lesquels l'émigration maghrébine, "phénomène à l'origine conjoncturel et temporaire", débouche sur la "formation de communautés installées, stabilisées, quasi minorités" TALHA et al. (1983). Le changement, ici au début, aujourd'hui devient plus tangible. Le retour a, en tout cas, des caractéristiques précises: le profil dominant des bénéficiaires de l'aide à la réinsertion démontre qu'ils ont un âge relativement avancé et qu'ils ne possèdent pas de qualification professionnelle, BENATTIG (1989). La réinsertion est problématique du point de vue social - les difficultés sont individuées, entre les autres, dans la recherche d'un logement, la scolarisation des enfants, l'existence d'appuis relationnels et familiaux et du point de vue écono-mique - vue la nécessité, liée au dynamisme individuel, d'arriver à reconverter eux même. Beaucoup de retour sont marqués par une

situation de précarité et le retour et la réinsertion sociale reste “*avant tout une décision individuelle*”⁵”.

Le poids de la situation économique joue un rôle relevant. Nombreux projets ont essayé de résoudre la question. Entre les autres, des initiatives ont été proposées au cours des années 90 : Invest 1 et Invest 2. Il s’agit de deux rencontres dédiés aux acteurs de l’émigration et des responsables des secteurs économiques et de l’administration algérienne pour débattre la question de l’investissement des émigrés. Organisés par l’ex-Agence de Promotion et de soutien de l’Investissement (APSI), les deux rendez-vous avaient le but d’attirer les capitaux des Algériens à l’étranger mais ils n’ont pas débouché sur une dynamique de mobilisation de l’investissement émigré, LABDELAOUI (2005).

Investissement et retour ont été deux des traits de l’approche gouvernementale. Ce dernier a dû se modifier en concomitance avec l’apparition d’un flux qui n’est pas seulement liée au travail, qui n’est plus strictement associé à la réunion des familles – l’unique forme de migration admise pendant les années ‘70, suite à la crise pétrolière – et que présente des caractéristiques différentes de la migration saisonnière, diffusée en particulier dans les secteurs de l’agriculture, de l’industrie du bâtiment et des services à la personne. On parle de la migration hautement qualifiée.

DE LA FUITE DES BRAS A LA FUITE DES CERVEAUX

Si aux origines il s’agissait d’une migration fortement dépendante du travail et synonyme de main d’œuvre, aujourd’hui on peut constater l’apparition d’une nouvelle forme, liée à l’accroissement des compétences. Qui sont “les nouveaux migrants” ? Comment est structurée cette récente catégorie ? Ils sont des jeunes qui laissent l’Algérie pour continuer leurs études à l’étranger et perfectionner leur formation. Il s’agit d’une nombreuse et “nouvelle diaspora”,

⁵ L’étude a été conduite entre septembre 1988 et juin 1989 pour le compte de la Direction de la Population et des Migrations sur financement du Fonds d’action sociale. Voir bibliographie.

KOSER (2003), le départ de laquelle est devenu synonyme de fuite des cerveaux : on a la perception que la future classe dirigeante abandonne en bloc le Pays dans le but de se former, dans des universités et des centres renommés, et avec une petite probabilité de retourner et de contribuer au développement locale. Si on utilise la prospective du capital humaine pour analyser une telle migration, elle ne peut être considérée qu'une perte pour les pays d'origine.

Différentes solutions -pas seulement a niveau algérien, vue que le phénomène est diffusé et globale -ont été envisagée : des politiques migratoires restrictives, des aides économiques et sociales pour rester ou des actions pour faciliter le retour, MEYER (1997). Leur application n'est pas été vraiment facile et linéaire : les restrictions peuvent être seulement temporelles et, donc, elles sont impensable sur longue période; les encouragements sont, en tous cas, inférieurs a la possibilité de profit et à l'accès aux infrastructures à l'étranger; au même temps, pour un retour définitif est indispensable assurer une position ou un salaire comparable à celui existant dans les pays d'émigration. En plus, les conditions politiques et économiques nationales ne accélèrent ni incitent pas un retour.

Si le départ est sans doute un choix et un investissement personnel sur le futur, il peut, au même temps, représenter un investissement à niveau nationale. Mais comment ? L'implication de ce groupe au développement du pays d'origine a fait l'objet de plusieurs politiques gouvernementales. Entre les années '80 et '90, dans le domaine politique, on a prévu la participation de l'émigration à niveau ministérielle à travers un Secrétariat auprès du ministère des affaires étrangères chargé de la communauté nationale à l'étranger, qui a été à son tour remplacé par un Ministère délégué placé sous la tutelle du Chef du gouvernement, et à travers plusieurs assises de l'émigration. En 1994, il y a eu la création de la Commission des affaires étrangères et de la communauté algérienne à l'étranger⁶.

⁶ La Tunisie et le Maroc avaient déjà prévu, quelques années en avant, ce type d'institution. En 1988, le gouvernement tunisien a été le premier à créer un lien institutionnel avec les émigrés, l'Office des Tunisiens à l'Etranger. En 1990, le gouvernement marocain a constitué la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger, avec l'objectif de renforcer les liens entre le Maroc et la communauté à l'étranger.

Toutefois, les manœuvres les plus incisives ont été proposées dans les dernières années.

UNE NOUVELLE INTERPRETATION : DIASPORA OU COMMUNAUTE A L'ETRANGER?

L'attitude algérienne à l'égard de sa diaspora⁷ a changé en concomitance avec le changement africain en générale : depuis 2008 l'Union Africaine (UA) considère officiellement la diaspora comme la sixième région de l'Afrique⁸, en lui attribuant un rôle actif à l'intérieur du continent. Et donc, un nouveau et potentiel rôle de développement a été reconnu à la communauté des migrants africains, dans leur dimension globale et transnationale. Pendant la Conférence Consultative Régionale - qui s'est déroulé en septembre 2007 à Paris entre UA et Diaspora Africaine – son influence et son poids futur ont émergés. Comme on lit dans la déclaration finale des travaux: *“La diaspora africaine a le potentiel lui permettant de jouer à la fois un rôle positif et négatif sur le continent africain. En effet, le rôle négatif a trait à l'approvisionnement en ressources dans le financement de guerres en Afrique, ou en se mettant du côté de certains groupes alimentant le conflit. (...) La diaspora a un rôle à jouer car elle peut aider l'Afrique à relever les défis concernant la rareté des compétences, la recherche et l'innovation, le renforcement de l'enseignement supérieur et la promotion du transfert de technologie vers le continent”*⁹.

En faisant une comparaison entre le vocable officiel des documents africains et l'approche algérien, on remarque une sensible

⁷ Le terme diaspora est celui utilisé, en 1986, de Gabriel Sheffer dans la définition de “diaspora moderne”: “ Les diasporas modernes sont minorité ethniques avec origines migrantes et qui habitant à l'étranger, mais ils maintiennent des forts liens sentimentales et matériels avec leurs pays d'origines”. Voir bibliographie

⁸ Pendant le Conseil exécutif, tenu à Addis Abeba du 25 au 29 janvier 2008, la diaspora africaine à été considérée, pour la première fois, la sixième région de l'Afrique. Decision on the First African Union Diaspora Ministerial Conference – Doc. EX.CL/383 (XII), Twelfth Ordinary Council. 25 – 29 January 2008, Addis Ababa, Ethiopia, www.africa-union.org.

⁹ www.au-ade.com

différence dans la terminologie. Le gouvernement algérien préfère le terme *communauté à l'étranger* - qualifiée de nationale ou d'algérienne- qui est parfois remplacé par le concept de diaspora, plus utilisé au niveau international, LABDELAOUI (2010).

Il s'agit d'un terme à forte connotation politique, comme si on voulait remarquer une ligne de continuité entre l'Algérie et ses émigrés. Une communauté qui doit maintenir le signe et le signification de ce nom, les valeurs, les caractéristiques. Une sorte de continuité territoriale entre deux grands groupes, pour démontrer que l'Algérie a besoin des ses migrants - et vice versa.

En fait, après une formation de niveau supérieur, acquise avant ou après la migration, les capacités de la communauté - diaspora sont considérables, LOPES (2002), TANNER (2005).

On peut comparer la fuite des cerveaux, dans un prospective plus grand, à la perte de la volonté de contribuer à l'amélioration de l'Algérie. En concret, une personne formé, qui a étudié et approfondi ses connaissances et qui habite à l'étranger peut aider son pays comme, ou plus, qu'une personne qui réside en Algérie et qui ne possède pas tels caractéristiques. La communauté à l'étranger peut représenter un instrument pour le développement seulement si elle possède les compétences et les moyens. Ce sont les capacités qui font la différence.

Une nouvelle prospective : l'investissement sur les cerveaux

Pour reconvertir la fuite des cerveaux et la transformer dans une partie intégrante des stratégies de croissance, économique mais aussi sociale et intellectuelle, le premier pas est sa quantification. L'étude de l'ampleur de ce phénomène est confronté a la non disponibilité de données certains. Il faut considérer les limites : on doit se mesurer avec peu d'études réalisées en la matière, des estimations approximatives sur l'ampleur des flux, et les conséquents obstacles d'accès aux chiffres officiels. Les statistiques rapportées dans les déclarations de ministres ou responsables gouvernementaux ne peuvent pas être utilisées comme sources et, encore, les chiffres donnés par les médias sont approximatifs. Pour toutes ces raisons une participation directe des experts, aussi universitaires, est importante. Dans ce cadre est remarquable l'apport du Centre de

Recherche en Economie appliquée pour le Développement (CREAD) d'Alger, qui, depuis 1990, a conduit différentes recherches, avec la contribution de chercheurs appartenant à plusieurs universités algériennes, sur le retour des émigrés algériens, la mobilité des compétences, la migration et le développement. Des études conduites en *loco*, de la part et avec le support des professionnelles qui travaille en Algérie sont la démonstration de l'intérêt suscité de ce thème. Encore, en 2005, a été créé l'Association des compétences algériennes (ACA)¹⁰, institutionnalisée en 2008. Au-delà de la mise en ligne d'un site, il a organisé importants rencontres entre des universitaires algériens, qui habite dans les pays ou à l'étranger, et les représentants ministériels, d'organismes étatiques et d'associations algériennes. En décembre 2009, en particulier, il a organisé l'Université d'Hiver "*Un chemin des Compétences Algériennes à l'Etranger pour le transfert de connaissances scientifiques et le savoir faire*", a laquelle a pris partie la migration hautement qualifiée.

Souvent, un slogan utilisé par le media africains à été « Il faut transformer la fuite de cerveaux en gain de cerveaux » (We have to turn brain drain to brain gain)¹¹ 11 . Il faut changer et reconvertir la fuite des cerveaux. Le départ doit être un gain intellectuel et matériel. Plutôt que de fuite, on peut parler de globalisation du capital humain, d'échange des cerveaux, de circulation, de création d'une force de travail globale et mobile, VERTOVEC (2002).

Selon ce point de vue, on peut envisager une nouvelle stratégie de gestion de la participation des émigrés algériens au développement de leur pays. Mais, au même temps, la fuite des cerveaux "constitue une préoccupation majeure pour les pays africains, étant donné que l'on assiste à une déperdition des compétences essentielles pour le développement de la région, dans un contexte d'insuffisance des

¹⁰ www.aca-dz.org

¹¹ "From Brain Drain to Brain Gain: Africa's Agenda for Training, Retaining and Using its Human Resources Effectively", Synthesis of papers presented at the Regional Conference on Brain Drain and Capacity Building in Africa, Addis Ababa, Ethiopia, 22-24 February 2000.

capacités à relever les défis du développement”¹² et elle représente “un frein au développement durable”¹³. La migration a été considérée comme une perte de talents pour les pays d’origine, comme la perte des futurs intellectuels et de la classe dirigeante. Cette perception est liée au fait que la possibilité de se déplacer a été longtemps limitée est plus difficile que aujourd’hui. Actuellement, on peut utiliser nouvelles formes de communication, de connexion et de transport qui sont rapides et qui donnent lieu à un type de participation immédiate. Il faut investir sur la promotion du transfert de technologie vers le continent, sur la recherche et l’innovation. Dans un mot, la soi-disant “diaspora virtuelle” pourrait donner une valide et efficace contribution, FOIS (2009). Migration et diaspora peuvent devenir synonymes de développement ? Une solution peut être la création de réseaux virtuels, qui permettent de partager initiatives et connaissances, de manière transnationale et translocale AFFORD (2000), et la diffusion des informations. Les nouvelles technologies peuvent être un des moyen pour faire participer les cerveaux. Le Ministère des Affaires étrangères a mis en place une banque de données pour regrouper les émigrés algériens hautement qualifiés établies à

L’étranger et ceux résidant en Algérie. L’objectif est le même du programme UNDP (United Nations Development Programme) Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN)¹⁴, une entre les plus grandes initiatives de mobilisation et de valorisation des compétences à niveau du continent. Dès sa naissance, en 1977, environ 5 000 profils de professionnels africains ont eu la possibilité d’entrer en contact. Le TOKTEN stimule le retour pour une brève période, dans le pays d’origine; ainsi la diaspora peut partager ses compétences, avec la probabilité qu’elle puisse devenir protagoniste et en encourageant son intervention dans la vie politique et sociale. Les domaines intéressés sont divers : santé, agriculture, formation,

¹² Aide-mémoire de la Réunion d’experts sur la migration et le développement, tenu à Alger du 3 au 5 avril 2006. www.africa-union.org.

¹³ Ibidem.

¹⁴ Le TOKTEN a été lancé dans différents pays, entre lesquels Liberia, Sénégal, Guinée-Bissau, Mali, Madagascar, Ghana, Ruanda. www.unops.org.

industrie, transports, communication, recherche, éducation. Dans l'actuelle phase de désorientation politique et culturelle, accompagné de la difficulté de faire décoller un développement économique et sociale solide, la diaspora est -et doit être- considérée une ressource¹⁵

La collaboration entre Diaspora et l'Etat

Selon l'aide-mémoire de la réunion d'experts sur la migration et le développement¹⁶, "*La migration peut être un outil efficace de lutte contre la pauvreté à travers le renforcement de la distribution des revenus, la promotion du développement et du travail productif pour la croissance de l'Afrique [...]*

Toutefois, le développement, ou son absence, est l'une des principales causes de la migration. En créant des opportunités de développement, on contribue à la réduction des principales raisons qui poussent les jeunes à migrer ainsi qu'à l'endiguement de la fuite des cerveaux. Le renforcement de la collaboration avec la diaspora africaine constitue un aspect clé permettant de privilégier le lien migration-développement et le NEPAD a identifié cet aspect comme étant une priorité sectorielle dans le cadre de son initiative de mise en valeur des ressources humaines. Intervenir au niveau de la valorisation des ressources humaines pour les secteurs prioritaires constitue un défi majeur à long terme pour la plupart des pays africains". Au contraire, pour la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (ECA), "*L'émigration des professionnels africains à l'Occident es un des plus grands obstacles pour le développement africain*"¹⁷.

Une possible solution réside dans la participation de la diaspora et de l'État algérien et, en septembre 2009, on a eu un des derniers pas en avance avec la promulgation du décret portant création du conseil

¹⁵ IOM (2004), MIDA: Mobilizing the African Diasporas for development in Africa, Geneva.

¹⁶ Aide-mémoire de la Réunion d'experts sur la migration et le développement, cit.

¹⁷ www.uneca.org

consultatif de la communauté National à l'étranger¹⁸. Dans ce document, à l'article 4, on lit :

“Le conseil est chargé d'étudier et d'émettre des avis, des propositions et des recommandations sur toutes questions se rapportant à la communauté nationale à l'étranger, notamment en matière: [...] de développement de la communication et de l'information au sein de la communauté nationale à l'étranger [...]; de mise en place et de développement d'une banque de données sur la communauté nationale à l'étranger; de réalisation des travaux d'études, de recherches, d'enquêtes et de sondages se rapportant à la communauté nationale à l'étranger; d'organisation de séminaires, conférences, colloques et rencontres”.

Une participation des cerveaux qui ne soit pas seulement économique, mais plutôt sociale et politique, pourra conduire au saut du brain drain au brain gain MEYER (1999), HUNGER (2002), ÖZDEN (2006). La contribution directe et la participation de la communauté à l'étranger sont strictement liées à la place que le gouvernement algérien décide de le donner. La voie de la collaboration, actuellement privilégié pourrait conduire à des résultats positifs.

References bibliographiques

AFFORD (2000), Globalization and Development: A Diaspora Dimension, Submission by the African Foundation for Development (AFFORD) to Department for International Development's White Paper on Globalisation and Development.

Benattig R., (1989), “Les retours assistés dans les pays d'origine : une enquête en Algérie”, Revue européenne de migrations internationales, n°3, volume 5, pp. 79-102.

Ennaji M., (2007), “Migration and Cultural Diversity”. Proceedings of the International Conference on Migration and Cultural Diversity. Fès, Publications of Fès-Saiss Association.

¹⁸ Décret présidentiel n. 09-297 du 19 Ramadhan 1430, correspondant au 9 septembre 2009 portant création, organisation et fonctionnement du conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger

Fadloulah A. & alii., (2000), Facteurs d'Attraction et de Répulsion à l'Origine des Flux Migratoires Internationaux. Rapport National-Le Maroc, Eurostat.

Fois M., (2009) "La diaspora virtuale e il suo contributo allo sviluppo", *Studi Emigrazione/Migrations Studies*, n° 174, XLVI, pp. 292-304.

"From Brain Drain to Brain Gain: Africa's Agenda for Training, Retaining and Using its Human Resources Effectively", Synthesis of papers presented at the

Regional Conference on Brain Drain and Capacity Building in Africa, Addis Ababa, Ethiopia, 22-24 February 2000.

Guennouni N., (2004), "Rapport Introductif: Migration et Droits dans les Pays du Maghreb", in *Les Migrants et leurs Droits au Maghreb*, Rabat, Edition la Croisée des Chemins.

Hunger U., (2002), The "Brain Gain" Hypothesis: Third-World Elites in Industrialized Countries and Socioeconomic Development in their Home Country, Working Paper 47. Center for comparative Immigration Studies, University of Münster.

IOM, International Organization for Migration (2000), World Migration Report 2000, Geneva.

IOM, International Organization for Migration (2004), MIDA: Mobilizing the African Diasporas for development in Africa, Geneva.

Koser K., (2003), *New African Diasporas*, London, Routledge.

Labdellaoui H. (2005), La Migration de main d'oeuvre pour l'intégration et le développement dans l'EUROMED, l'Afrique orientale et occidentale, Etude régionale : Migration et Développement en Algérie, OIT, Alger.

Labdellaoui H., (2010), Les dimensions socio-politiques de la migration hautement qualifiée en Algérie, "CARIM AS" 24, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI), Institut universitaire européen.

Lopes C., (2002), Connecting Migration, Brain Drain and Capacity Development, UNDP Bureau for Development Policy.

Meyer J.-B. (1997), Turning Brain Drain into Brain Gain: The Colombian Experience of the Diaspora Option, «*Science, Technology and Society*», 2, 1997, pp. 285-315.

Meyer J.-B. & Brown M., (1999), “Scientific Diasporas: New Approach to the Brain Drain”, Prepared for *the World Conference on Science*, UNESCO-ICSU. Budapest, Hungary, 26 June-1 July, Working Paper Series, no 41.

Musette M.S., et alii (2007), Migrant de retour en Algérie. Une nouvelle stratégie en perspective? *MIREM Analytical Report*, n°1.

Özden, □ et Schiff M., (2006), International migration, remittances, and the brain drain. Washington DC-New York, World Bank / Basingstoke –Palgrave Macmillan.

Silverstein P.A., (2004), *Algeria in France: Transpolitics, Race and Nation*, Bloomington, Indiana University Press.

Sheffer G., (1986), *Modern Diasporas in International Politics*. London and Sidney, Croom Helm.

Stora B., (1992), *Ils Venaient d’Algérie: l’immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard.

La fuite des cerveaux en Algérie: changement d’attitudes et prospectives

Talha L. & alii., (1983), *Maghrébins en France, émigrés ou immigrés?*, Paris, Éditions du CNR.

Tanner A., (2005), “Brain drain and beyond: returns and remittances of highly skilled migrants”, *Global Migration Perspectives n° 24*. Geneva, Global Commission on International Migration, pp.1-14.

Vertovec S., (2002), “Transnational Networks and Skilled Labour Migration”, Paper for the conference: Landenburger Diskurs «*Migration*», Landenburg, 14-15 February.